



Planeur Club de l'Atlantique

Aérodrome Les Landes de Corprais

85 600 Saint Georges de Montaigu

☎ : 02.51.42.08.94

CONDITIONS * 2022

* : Conditions validées lors du conseil d'administration du 8 janvier 2022. Conformément au règlement intérieur de l'association, elles sont susceptibles d'évoluer sur décision du Conseil d'administration.

Formule stagiaire débutant 3 jours :	-25 ans	+ 25 ans
➤ Hors licence FFVP		
➤ 3 premières journées de vols de formation.		
➤ Renouvelable 1 fois — non remboursable		
➤ TOTAL (paiement obligatoire à l'inscription)	175 €	225 €

L'adhésion au club et l'assurance	- 25 ans	+ 25 ans
➤ Cotisation club annuelle	30 €	30 €
➤ Accès parc planeur et remorquage	60 €	144 €
➤ Accès parc planeur et remorquage 2 ^e membre d'une famille		72 €
➤ Participation journalière (pilotes de passage)	10 €	10 €

Le remorquage		
➤ Forfait 500 m	25 €	25 €
➤ Forfait 600 m	30 €	30 €
➤ Forfait 700 m	35 €	35 €
➤ Forfait 800 m	40 €	40 €
➤ Forfait 900 m	45 €	45 €
➤ Forfait 1000 m	50 €	50 €
➤ Dépannage air/heure	180 €	180 €

Location des planeurs : la tarification repose sur un système forfaitaire ou sur un système de tarification à l'heure de vol, au choix du pilote.

Forfaits : Les forfaits sont nominatifs, non remboursables, sauf cas de force majeure.

➤ 20 heures de vol	336 €	432 €
➤ Prolongation de 10 heures	168 €	216 €
➤ Forfait illimité	672 €	864 €

Tarification à l'heure de vol :

	- de 25 ans	+ de 25 ans
➤ Astir, Pégase	20 €	26 €
➤ Biplace, DG300	21 €	27 €
➤ DG600	22 €	28 €

Vol d'initiation 100 €

Licence assurance FFVP obligatoire : en supplément, voir tarifs en annexes ci-après. Si la licence FFVP est souscrite dans une autre entité affiliée, une copie signée devra être fournie au PCA.

NB : La souscription d'un forfait 20 h à l'inscription est obligatoire pour les pilotes détenteurs d'une SPL ou les stagiaires déjà licenciés en année N-1.

Bourses : pour aider à financer la progression des pilotes de moins de 25 ans (au 01/01 de l'année en cours), des bourses par objectifs sont attribuées par la FFVP et le Comité Régional de Vol en Planeur des Pays de Loire

Pass Planeur	Non titulaires du BIA	Titulaires du BIA
➤ Licence découverte 3 jours		100 €
➤ Au lâché (1 ^{er} vol solo)	100 €	100 €
➤ À l'obtention du Pass Planeur	150 €	200 €
➤ À l'obtention de la SPL — Licence de Pilote de Planeur	150 €	200 €
➤ Comité régional : à l'obtention de la SPL		
○ Hommes	75 €	75 €
○ Femmes	125 €	125 €
Aides complémentaires et aides à la performance		
➤ À l'obtention de la compétence campagne +		300 €
➤ À l'obtention de l'autorisation Voltige simple ou avancée		200 €
➤ Premiers 1000 kms déclarés sur le Netcoupe en commandant de bord		200 €
➤ Participation à un premier championnat officiel		200 €

